Lieu,

Date,

**Charte du membre du comité**

**En tant que membre du Comité 20../20.. :**

1. Je participe à toutes les réunions du Comité (présence et apport dans la discussion). En cas d’impossibilité, j’annonce mon absence auprès du président ou de la secrétaire.
2. Pendant les débats, je respecte les idées et la contribution des autres membres du Comité.
3. Je suis solidaire avec la décision finale du Comité même si pendant les débats mon opinion était différente et qu’elle n’a pas été retenue. La conscience fonctionne également lorsque je suis prêt à respecter les autres et à être solidaire de leurs décisions (dès lors que la doctrine ou l’ordre institutionnel, bases de fonctionnement ecclésial ne sont pas renversées).
4. Je fais tout ce qui est dans mon pouvoir pour développer mes capacités personnelles : l’étude, la prière, les relations humaines etc. afin que le mandat en tant que membre du Comité représente aussi une belle période de ma vie de croyant.
5. Même si ma mission consiste à voir de près les problèmes, les difficultés de nos membres et que le découragement pourrait m’envahir rapidement, je n’oublie pas que l’Eglise est une « affaire » de Dieu et que je suis en droit de pouvoir continuer à garder l’enthousiasme, la vision et l’énergie nécessaire pour accomplir mon mandat. Je me refuse de devenir le « spécialiste » du « ce n’est pas possible » …
6. Je ne chercherai pas à influencer discrètement ou directement un autre membre, par un jeu quelconque de pression pour le ranger à mon avis.
7. Je voterai en mon âme et conscience sans chercher à me conformer au vote d’un proche au comité.
8. Le secret des discussions : pour tout ce qui relève du travail pastoral, je comprends que le pasteur soit en contact avec les anciens pour traiter des cas délicats et que, par la suite, lorsque je suis mis en contact avec de telles situations, je m’impose de garder une certaine discrétion pour le bien de mon Eglise. Une fois de plus, je reste solidaire avec la décision finale du Comité. Les remarques évoquées sur des personnes ne doivent pas sortir du cadre strict du comité. De même, personne n’est habilité à faire part de l’attitude de telle ou telle personne lors d’une séance de comité ni même de rapporter ses propos en dehors des membres du comité présents à cette occasion.
9. Si à l’occasion d’une proposition de nomination d’un membre, je suis informé de sa situation non conforme et inconnue du public, je peux reconnaitre la réserve du pasteur après l’avoir informé de la situation ; le vote sera suspendu ou ajourné. (Il va sans dire que je ne peux me soustraire à l’application de Mat 18. 15-17).
10. La place des critiques ? Si c’est positif, constructif, pourquoi pas… sinon, je trouverai d’autres modalités pour amener un changement. En tout cas je suis ouvert aux critiques, aux remarques dans le seul et unique but de grandir, de me former.
11. Pour éviter de perdre du temps, je prendrai la parole pour présenter une remarque qui n’a pas déjà été abordée.

***Seigneur, donne-moi le courage d’accepter tout ce que je ne peux pas changer***

***La volonté de changer tout ce que je peux changer et***

***La sagesse d’en faire la différence…***

1. Pour les votes : une décision est efficace lorsqu’elle est prise avec un **maximum** de votes ! Un vote qui « passe » à la limite n’a pas beaucoup de chances d’être appliqué ou agréé pleinement par nos membres. C’est pour cela que le sujet devra être repris, ré-analysé, réétudié etc. Le vote d’abstention n’est plus valable. Les statuts FEAN (et donc du comité d’église) précisent que le vote est acquis à la majorité des votants (et non plus des présents) « que ton oui soit oui, que ton non soit non » !
2. « Je travaille avec ce qu’on m’a donné ! ». Cette phrase n’exprime pas du mépris, non, tout au contraire : elle veut montrer ma détermination de défendre, d’être solidaire avec ce comité, de parler d’une manière positive, élogieuse même devant les membres de la communauté au sujet de ce comité.
3. J’encourage l’initiative personnelle et la responsabilité de chacun tout en privilégiant une dynamique de groupe : l’objectif final est la gloire de Dieu et non pas de savoir quelle idée a eu « raison » ou pas…
4. **Conclusion**

***Tout… à la gloire de Dieu !*** ou, comme avait l’habitude de noter J. S. BACH à la fin de chaque partition, « SDG » = ***Soli Deo Gloria***! (*cf*. Ps 115. 1 et 1 Cor 10.24, 31)

***Ma Signature***